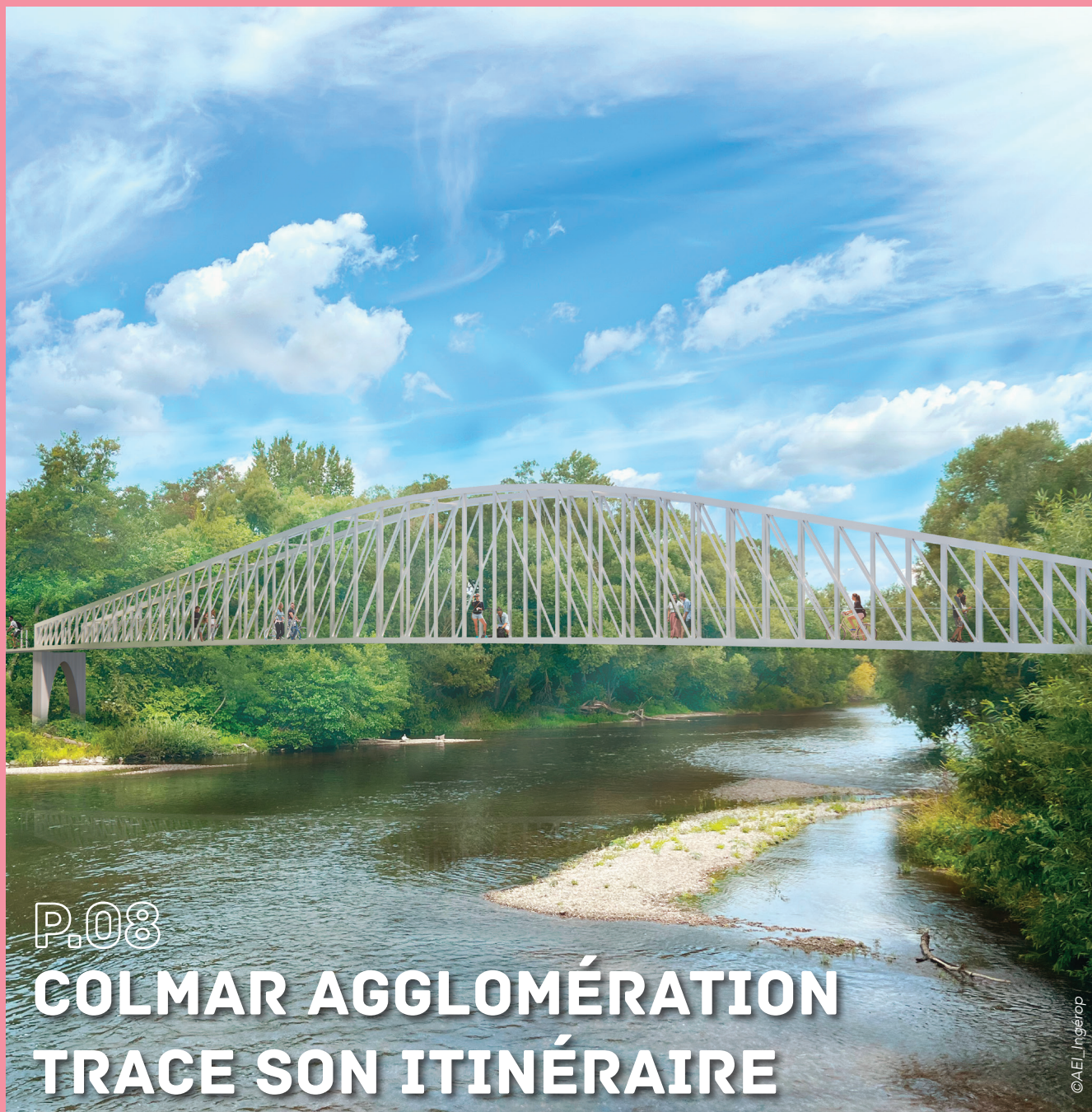




P.08

COLMAR AGGLOMÉRATION TRACE SON ITINÉRAIRE

©AEL Ingérop

Le magazine de
Colmar
Agglomération

P.04

Réaménagement
du Biopôle

P.06

Soutien
à l'économie locale

P.10

Comment trier
les biodéchets ?



Chères lectrices, chers lecteurs,
Colmar Agglomération œuvre au quotidien pour développer la mobilité durable sur le territoire : un plan d'actions dédié est en cours d'élaboration, et vous en découvrirez les objectifs dans les pages de votre *Ça c'est nous*. Aménagement de pistes cyclables, soutien au covoiturage, amélioration du réseau de bus... Au 1^{er} juin, un nouveau système de billettique, plus pratique et plus moderne, a ainsi été introduit sur le réseau de bus de la Trace !

Autre projet à noter cet été : l'installation de la passerelle Confluence, qui permettra aux piétons et aux cyclistes de relier le nord de Colmar aux communes situées à l'est de l'agglomération en traversant l'Ill en toute sécurité. Et pour encourager les plus jeunes à se déplacer en vélo, nos CM1-CM2 ont bénéficié d'une opération de distribution de casques avant les vacances d'été !

Durant la période estivale, de nombreux événements vous sont proposés près de chez vous : vous retrouverez dans ces pages les rendez-vous incontournables de l'Été de l'Agglo, sans oublier les informations pratiques pour vous rendre à la plage située à quelques kilomètres de votre domicile : la base nautique de Colmar-Houssen, pour laquelle Colmar Agglomération offre deux entrées gratuites à chaque habitant ! Je vous invite à venir profiter de cette bulle de détente au grand air, entre sable fin et espaces arborés, avec ses multiples activités sportives et ludiques qui font le bonheur des petits comme des grands.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été dans notre agglomération.

Éric Straumann

Président de Colmar Agglomération | Maire de Colmar

N°30

Magazine de Colmar Agglomération

32 cours Sainte-Anne, Colmar

03 69 99 55 55

Juin 2025

ISSN 2970-6009

Directeur de la publication :

Éric Straumann, Président

Rédactrice en chef :

Lucie Hamon

lucie.hamon@colmar.fr

Rédactrice en chef adjointe :

Fatiha Bourhoven

Rédaction :

Clotilde Percheminier

Élise Laville

Crédit photos et illustrations :

Direction de la communication

©AEI_Ingérop

Conception :

Direction de la communication

Impression :

Freppel Wintzenheim

CONSULTATION CITOYENNE SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

La qualité de l'eau potable est une préoccupation majeure pour notre collectivité. Sur notre territoire, l'eau présente une dureté calcaire importante, ce qui peut engendrer divers inconvénients au quotidien : entartrage des appareils ménagers, consommation excessive de produits d'entretien, sensation de dessèchement de la peau, etc.

Afin d'améliorer votre confort et de prolonger la durée de vie de vos équipements, Colmar Agglomération envisage la mise en place d'un système de réduction du calcaire dans l'eau potable distribuée sur l'ensemble du territoire.

Quel serait l'impact financier ?

La mise en œuvre et le fonctionnement d'un tel système représentent un coût. Pour un foyer moyen consommant 120 m³ d'eau par an, cette amélioration se traduirait par une augmentation d'environ **5 euros par mois**, soit **60 euros par an** sur votre facture d'eau. Cela équivaut à environ 50 centimes supplémentaires par mètre cube consommé.

Votre avis nous est précieux !

Avant de prendre une décision engageante pour l'avenir de notre service d'eau potable, nous souhaitons recueillir votre opinion sur ce projet. Votre participation est essentielle pour nous aider à évaluer l'intérêt et l'acceptabilité de cette proposition.

Comment participer à la consultation ?

Nous vous invitons à donner votre avis en ligne sur agglo-colmar.fr



BASE NAUTIQUE : DEMANDEZ VOS ENTRÉES GRATUITES !

Les habitants de Colmar Agglomération peuvent bénéficier de **2 entrées gratuites** par personne pour la base nautique de Colmar-Houssen.

Adressez-vous à votre commune pour connaître les modalités de retrait. Les Colmariens doivent retirer leurs billets en ligne : rendez-vous sur le site colmar.fr, rubrique démarches en ligne, jusqu'au 31 août.

Les billets sont valables pendant toute la saison, jusqu'au 28 septembre 2025. Passer du temps à la base nautique, c'est la recette idéale pour profiter de l'été. Alors n'hésitez plus ! Pour les enfants de moins de 6 ans, l'entrée est déjà gratuite.



Marie-Laure Stoffel

Vice-présidente de Colmar Agglomération
en charge de la base nautique

"Nous souhaitons donner la possibilité aux habitants d'accéder à la base nautique, car cet équipement est fait pour eux. C'est le lieu idéal pour profiter de la plage et d'activités de loisirs, sans partir loin."



Horaires d'ouverture de la base nautique

- Jusqu'au 30 juin, tous les jours de 12h à 19h.
- Du 1^{er} juillet au 31 août, tous les jours de 10h à 19h et jusqu'à 20h les vendredis et samedis.
- Du 1^{er} au 28 septembre, tous les jours de 12h à 19h (si conditions météo favorables).

LES DÉPÔTS SAUVAGES, C'EST NON !

Il est interdit de déposer des déchets à côté des conteneurs jaunes ou verts. Si ces derniers sont pleins, vous devez vous orienter vers d'autres points d'apport volontaire.



COLMAR AGGLO ENTREPREND : VOUS AVEZ JUSQU'AU 24 JUIN

Le prix Colmar Agglo entreprend, impulsé par Colmar Agglomération, est un concours qui récompense les créateurs et repreneurs d'entreprise. Deux catégories sont proposées : **Ambition environnementale** et **Ambition territoriale**. Un prix "Coup de cœur du public" sera également décerné.

Les candidats peuvent s'inscrire jusqu'au 24 juin 2025 via le formulaire en ligne sur agglom-colmar.fr



REDESSINER ENSEMBLE LE BIOPÔLE



Colmar Agglomération souhaite développer des synergies au Biopôle, zone d'activités située à Colmar. Première pierre à l'édifice : le réaménagement de la place située entre le centre de recherche Rittmo et l'IUT. Elle devrait être prête pour début 2026.

Au Biopôle à Colmar, les chercheurs de Rittmo et les étudiants de l'IUT sont voisins, mais pour le moment, ils ont peu d'occasion de se croiser. Cela risque de changer grâce au réaménagement, cette année, de la place située à l'entrée de Rittmo. L'objectif est de végétaliser cet espace de 1800 m² et de le rendre plus accueillant. Colmar Agglomération consacre un budget global de 300 000 euros à ce projet.

La collectivité a mené une réflexion avec l'ensemble des acteurs qui l'utilisent. Une dizaine de personnes se sont réunies à plusieurs reprises depuis la fin de l'année 2024. Ensemble, elles ont défini les grands principes du réaménagement (lire ci-contre). "On a travaillé en équipe", souligne Sarah Sutter, qui suit ce projet à Colmar Agglomération. "Cette démarche a été inclusive et a tenu compte des préoccupations qui nous importent à tous : l'environnement, la biodiversité et le bien-être", ajoute Laure Metzger, directrice de Rittmo.

"CRÉER DES LIENS"

La collectivité a également bénéficié d'un apport précieux grâce au partenariat conclu avec le lycée du Pflixbourg à Wintzenheim. Une vingtaine d'élèves des BTS Productions horticoles et aménagements paysagers ont proposé leurs propres projets de conception. "Des propositions très variées ont émergé", se réjouit Fabrice Krieger, chef de service économie et enseignement supérieur. Et plusieurs éléments ont été retenus dans le projet final.

"Un réaménagement des espaces extérieurs permettrait de donner envie aux bacheliers de s'inscrire dans cet IUT. Car regarder l'environnement des campus est la première étape par laquelle je suis passé, en faisant mes vœux d'inscription après le lycée", analyse Alexandre, étudiant en 3^e année de Génie biologique à l'IUT. "Pour moi, cette placette est un puits d'apports. Elle permettra de créer des liens entre les structures." "L'idée, c'est de donner envie de sortir de nos bâtiments", renchérit Christine Le Jeune, maître de conférences.

Les plantations et l'installation du mobilier sont prévues à l'automne 2025.

Ce réaménagement s'inscrit dans un projet global de développement du Biopôle initié par Colmar Agglomération. Cette zone du sud-ouest de Colmar, fleuron de la recherche agronomique et œnologique, est dotée d'atouts considérables. Quatorze structures au service de l'écosystème du vivant y sont rassemblées.



Les travaux préparatoires à l'aménagement de la place ont eu lieu en juin.

LE VINOPÔLE, AU SERVICE DE LA VITICULTURE ALSACIENNE



LES AXES DU RÉAMÉNAGEMENT

- Créer un lieu de rencontre et de convivialité.
- Désimperméabiliser la place et aménager des espaces végétalisés.
- Planter des arbres et des essences adaptés aux conditions climatiques (tout en gardant autant que possible les arbres déjà présents).
- Privilégier les circuits courts.
- Créer des zones ornementales et pédagogiques.



Cela fera un an, en juillet 2025, que l'association *Vinopôle Alsace* a vu le jour. Sept membres fondateurs ont travaillé à ce projet : le *Conseil interprofessionnel des vins d'Alsace* (CIVA), l'*Association des viticulteurs d'Alsace* (AVA), l'*Institut français de la vigne et du vin* (IFV), la *Chambre d'agriculture Alsace*, l'*Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement* (INRAE), *Les Sillons de Haute-Alsace* et le *Syndicat viticole des pépiniéristes*.

Basée au Biopôle, cette association a pour objectif de fonder un pôle d'excellence "Vigne et vins" pour fédérer la profession viticole et les acteurs de la recherche et préparer l'avenir de la viticulture alsacienne.

24 BOUTEILLES DE CRÉMANT SORTIES DE L'EAU



Près de 300 bouteilles de crémant d'Alsace, issues du domaine Muré de Rouffach, ont été immergées en 2021 à la base nautique de Colmar-Houssen. Cette opération d'immersion est réalisée dans le cadre d'une expérimentation scientifique que Colmar Agglomération mène en lien avec le centre INRAE Grand Est Colmar et l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Le 16 mai dernier, les sapeurs-pompiers plongeurs du SDIS 68 ont remonté 24 de ces bouteilles. Elles seront analysées en laboratoire afin d'étudier la différence entre un vieillissement du vin en cave et sous l'eau. En 2023, une première remontée de 24 bouteilles a également eu lieu.

SOUTENIR TOUJOURS PLUS L'ÉCONOMIE LOCALE

Depuis 2023, Colmar Agglomération et la Chambre de commerce et d'industrie Alsace Eurométropole (CCIAE) mettent en place un dispositif d'accompagnement des commerçants du territoire. L'objectif est de les aider à répondre aux enjeux actuels : numérique, transition écologique, etc. Dès cette année, de nouvelles actions sont au programme.

LE BILAN DEPUIS 2023

141

commerçants au total ont bénéficié de cet accompagnement.

14

ateliers shop-staging

Ces ateliers ont permis de réaliser des diagnostics pour connaître les possibilités de mise en valeur de l'offre au sein du point de vente. Un cahier de recommandations est ensuite proposé aux commerçants.

10

diagnostics de maturité écologique

Ces diagnostics ont pour objectif d'identifier des actions simples pour guider les commerçants dans leur transition écologique : les mobilités, la gestion des achats, des déchets, etc.

9

ateliers collectifs (workshops numériques)

qui ont rassemblé

117

participants. L'objectif de ces ateliers était de s'approprier les outils digitaux de communication et de promotion du commerce en ligne.

LES NOUVELLES ACTIONS



Et ça continue ! Les actions précédentes sont reconduites et de nouveaux modes d'accompagnement font leur apparition pour 2025 et 2026.

L'enrichissement de ce programme reflète l'engagement de la collectivité auprès des commerçants locaux et réaffirme sa volonté à développer l'attractivité économique du territoire.

- Nouveaux ateliers collectifs :
En complément des ateliers existants, de nouvelles formules seront proposées sur les thèmes suivants : accompagnement des commerçants dans le réaménagement et la mise en valeur de leur vitrine, et coaching pour une meilleure promotion des espaces de vente. Le 23 juin, un atelier collectif présentera les "10 clés pour créer une vitrine attractive." Ensuite, des diagnostics personnalisés seront mis en place pour les commerçants intéressés.
- Aide à la rédaction des dossiers d'urbanisme réglementaire :
Cet accompagnement vise à assister les commerçants dans la navigation complexe des procédures administratives liées à l'urbanisme.
- Soutien au développement du label "Commerçant d'Alsace" : ce label met en lumière les artisans et commerçants locaux désireux d'offrir un accueil de qualité à leurs clients.



Lucien Muller

Vice-président en charge du développement économique et de l'attractivité du territoire

"Ces actions sont orientées autour d'enjeux cruciaux pour les commerçants : transition écologique, numérique, compétitivité. La collectivité s'engage à les accompagner pour qu'ils puissent se développer de manière efficace et sereine."

Dans le cadre de ce nouveau partenariat avec la CCIAE, Colmar Agglomération investit 70 000 € entre avril 2025 et fin 2026.



RETOURS D'EXPÉRIENCE

Ces deux commerçantes ont bénéficié de l'accompagnement proposé par Colmar Agglomération et la CCIAE.

"UN REGARD NEUF" POUR LA LIBRAIRIE



Laetitia Gorska travaille à la librairie *Lire et chiner* depuis 25 ans : d'abord en tant que vendeuse, avant de reprendre la gérance en 2021. Niché dans le cœur de Colmar, ce magasin vend des livres d'occasion. Au moment de la reprise, l'un des souhaits de la nouvelle gérante a été de développer le rayon jeunesse : "Les enfants, ce sont les lecteurs de demain", glisse celle qui a remporté en 2022 le "Coup de cœur du public" du prix *Colmar Agglo* *entreprend*.

Pour redynamiser son commerce, Laetitia Gorska a démarré cette année un diagnostic de shop-staging. Un premier rendez-vous a eu lieu le 5 mai, avec la visite de deux architectes d'intérieur et de Fabienne Raoux, conseillère d'entreprises à la CCIAE. "Cela permet d'avoir un regard neuf sur le magasin", souligne la libraire, qui propose 80000 références. Elle a également assisté à plusieurs ateliers numériques, à la suite desquels elle a créé un compte Instagram pour la librairie. "Les publications sur les réseaux sociaux permettent de donner un coup de jeune."



NATHALIE PELTIER CROQUE LE NUMÉRIQUE À PLEINES DENTS



Ancienne enseignante, Nathalie Peltier a obtenu en 2019 son CAP en chocolaterie. Puis, en début d'année 2025, elle a créé sa propre entreprise, *Choconath*. Dans son laboratoire à Ingersheim, la chocolatière organise des ateliers pour les adultes et les enfants. Elle confectionne également des chocolats et les vend sur commande. L'entrepreneuse a assisté à 4 ateliers collectifs sur le numérique proposés par la CCIAE et Colmar Agglomération. "Je n'y connaissais pas grand-chose au sujet des réseaux sociaux. Mais ces ateliers ont vraiment permis d'améliorer ma visibilité, en particulier sur Instagram. J'ai appris à faire des réels, par exemple. Et cette visibilité m'a apporté de la clientèle." La fondue de chocolat est ravie. "J'ai pu facilement mettre en pratique ces enseignements. La présence sur le web est, de nos jours, un passage obligé pour les commerçants. Sans aucun doute, être sur les réseaux sociaux ouvre des portes".

LES COMMERCE DANS L'AGGLO

Le territoire de Colmar Agglomération compte environ 2900 commerces et services de proximité de moins de 300 m² : 1 220 activités de commerce de détail, 730 de services et 670 de cafés, hôtels, restaurants...

COLMAR AGGLO TRACE SON ITINÉRAIRE

L'agglomération travaille actuellement à la mise en œuvre de son plan de mobilité qui constituera la feuille de route pour développer un système de mobilité global répondant à la diversité des besoins des habitants du territoire de l'agglomération. Ce plan de mobilité se déclinera en plusieurs grands axes.

① DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO ET DE LA MARCHÉ À PIED

Promouvoir et soutenir les pratiques douces de déplacement (vélo et marche) font partie des objectifs majeurs de la collectivité. Depuis plusieurs années, des aménagements cyclables ont vu le jour au travers du territoire.

Le plan de mobilité réaffirme cette ambition et inclut des actions visant à accompagner les communes dans la réalisation de pistes cyclables, notamment au travers du fonds de concours. Colmar Agglomération dispose également d'une enveloppe de la Région Grand Est d'un montant d'1,1 million € pour aider à financer les travaux sous maîtrise d'ouvrage communale pour la réalisation de pistes cyclables (entre 2024 et 2028).



LE SAVIEZ-VOUS ?

+ 280 km d'aménagements cyclables existent déjà dans l'agglomération. Un chiffre appelé à augmenter prochainement au vu des projets en cours.

Dès cette année, l'installation de la passerelle Confluence au-dessus de l'Ill permettra aux piétons et aux cyclistes de relier le quartier du Ladhof à Colmar aux communes de l'est de l'agglomération (découvrez en couverture de ce magazine une perspective de la passerelle).

② AMÉLIORER LE PARTAGE DE LA VOIRIE ENTRE DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORT



Pour encourager les mobilités douces, il faut permettre à chaque mode de transport de disposer d'un espace suffisant pour circuler sereinement. C'est pourquoi Colmar Agglomération engage une vaste réflexion sur la manière dont la voirie pourrait être mieux partagée. Cela passe notamment par l'aménagement de pistes cyclables clairement identifiées et sécurisées.

ZOOM SUR LA ROUTE DE COLMAR À WINTZENHEIM

Depuis le mois d'avril 2024, cet axe majeur connaît une transformation d'ampleur dans le cadre de travaux qui doivent se poursuivre jusqu'à cet été. Sur les tronçons réalisés, une noue centrale végétalisée a été aménagée, séparant les deux voies de circulation. Sur chaque côté, des pistes cyclables unidirectionnelles et des espaces verts ont vu le jour.



③ DÉVELOPPER L'USAGE DES TRANSPORTS COLLECTIFS

Tout un programme d'actions est par ailleurs consacré au développement du réseau de bus. Colmar Agglomération a d'ores et déjà initié cet effort avec la refonte du réseau de bus Trace en septembre 2024 et la mise en place du nouveau système de billettique en juin 2025. Dans le but de réduire la durée de trajet des bus, la collectivité étudie la possibilité de donner la priorité aux bus au niveau des feux tricolores. Des tests sont en cours à Colmar.



④ DIMINUER L'USAGE INDIVIDUEL DE LA VOITURE

Le plan de mobilité se concentre aussi sur la réduction de l'usage de la voiture, avec notamment la piétonnisation du centre-ville de Colmar. Il est également proposé de créer des parcs-relais en lien avec le réseau de bus Trace, qui permettraient d'y laisser sa voiture et puis de se déplacer en bus. Un projet de ce type est en cours de réflexion à Andolsheim, à proximité du rond-point vers la zone artisanale de Horbourg-Wihr.

De nombreuses autres actions sont envisagées dans ce plan de mobilité : accompagner les entreprises et administrations dans la sensibilisation des salariés aux mobilités douces, accompagner le développement de nouveaux usages de la voiture (la collectivité finance les trajets de covoiturage avec l'application BlaBlaCar Daily à hauteur de 40 000 € en 2025), développer les bornes de recharge électriques, inciter au développement de la logistique durable, etc.



Thierry Stoeber

Vice-président en charge du plan de mobilité

"La mobilité est un levier essentiel dans l'amélioration du cadre de vie. C'est aussi en encourageant le vélo ou la marche, que nous pourrions améliorer la qualité de l'air et protéger l'environnement."

DES CASQUES GRATUITS POUR LES ÉLÈVES DE CM1/CM2

Colmar Agglomération a offert un casque de vélo à tous les élèves de CM1/CM2 du territoire. L'objectif est de leur permettre de circuler en toute sécurité. Car la sécurité à vélo n'est pas une option : c'est une condition pour profiter pleinement de ce mode de transport.

La collectivité a commandé 2 150 casques de vélo noirs, qui ont ensuite été distribués en juin aux écoliers dans les communes. Le coût de cette opération s'élève à 33 000 €. Une action qui s'inscrit dans le plan de mobilité.



RAPPEL

Le port du casque est obligatoire pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. Au-delà de cet âge, il n'est plus obligatoire mais très fortement recommandé.

LES BIODÉCHETS SE TRIENT !



Ils sont précieux. Surtout, ne jetez pas les biodéchets dans la poubelle des ordures ménagères. Ils sont à déposer soit dans votre poubelle marron soit dans la borne de votre immeuble.

Mise en place dans certaines communes dès 2013, la collecte séparative des biodéchets concerne l'ensemble de Colmar Agglomération depuis 2018. Pourtant, selon une étude réalisée en 2024, encore 50% des biodéchets finissent dans la poubelle grise. Alors, ayons le bon réflexe et triions nos biodéchets !

QU'EST-CE QUE LES BIODÉCHETS ?

Les restes de la préparation des repas : épluchures de légumes et de fruits, coquilles d'œufs, marc de café et filtres, sachets de thé, etc. Les déchets alimentaires : viandes, poissons, coquillages, produits laitiers, pain, fruits et légumes abîmés, etc. Les serviettes en papier, les essuie-tout, les fleurs fanées et les cendres froides.

ATTENTION !

Les branchages et les déchets verts provenant de l'entretien des extérieurs sont à déposer en déchetterie.

COMMENT TRIER SES BIODÉCHETS ?

Chaque foyer dispose d'un bio-seau de 10 litres et d'un lot de 60 sacs biodégradables afin d'y emballer les restes de repas et de cuisine.

Vous pouvez récupérer ce matériel auprès du service gestion des déchets aux Ateliers municipaux et communautaires, avenue de la Foire aux vins à Colmar.

Des lots de sacs biodégradables sont également à disposition à la mairie de votre commune ou, pour Colmar, au siège de Colmar Agglomération (cours Sainte-Anne).

Quand les sacs sont remplis, déposez-les dans votre poubelle marron. Les camions-poubelles collectent ces poubelles au domicile des habitants, toutes les semaines.

Si vous habitez dans un logement collectif (résidence, immeuble), déposez les sacs dans le conteneur collectif de collecte.

QUE DEVIENNENT VOS BIODÉCHETS ?

Les biodéchets de Colmar Agglomération sont transportés vers le site de méthanisation d'Agrivalor à Ribeauvillé. Là-bas, au terme d'un procédé biologique, ils produisent de la chaleur et de l'électricité.

Cette solution permet de dévier ces déchets de l'incinération. En effet, brûler ces déchets constitués en grande majorité d'eau n'a aucun sens.

+d'infos: Ateliers municipaux et communautaires

1 avenue de la Foire aux vins à Colmar

Horaires d'ouverture : lundi de 8h30 à 12h, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Tél. 03 89 24 66 99 - agglo-colmar.fr



Les bornes à biodéchets, destinées aux habitants des immeubles et résidences, ont été dotées de nouveaux autocollants.

DES SOLUTIONS COMPLÉMENTAIRES EXISTENT

- Vous pouvez réaliser votre propre compost en mélangeant vos biodéchets aux déchets verts issus du jardin.
- La collectivité organise chaque année une distribution de poules. Deux poules consomment en moyenne 300 g de biodéchets par jour. Pour 2025, la distribution a déjà été effectuée. Mais ne manquez pas la prochaine : toutes les informations seront à retrouver sur agglo-colmar.fr



MOUSTIQUE TIGRE : NOS CONSEILS POUR SE PROTÉGER



Vecteur de maladies, le moustique tigre prolifère. La collectivité s'engage à sensibiliser les habitants : voici les bons gestes à adopter chez vous pour limiter leur circulation.



AGISSEZ AVANT D'ÊTRE PIQUÉS!

*Pour une lutte efficace contre les moustiques,
éliminez l'eau stagnante !*



<https://demoustication.brigade-verte.fr>

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Le moustique tigre est de très petite taille : il mesure en moyenne seulement 5 millimètres. De couleur noire, il présente une bande blanche sur le dos et la tête, des taches blanches sur le corps et les pattes.

POURQUOI FAUT-IL S'EN PROTÉGER ?

Le moustique tigre est source de nombreuses nuisances. En piquant les humains, cet insecte peut transmettre certaines maladies comme la dengue ou le chikungunya.

Vous pensez avoir reconnu un moustique tigre ?
Rendez-vous sur le site suivant, pour plus
d'informations : signalement-moustique.anses.fr

COMMENT AGIR ?

C'est dans l'eau que les moustiques se développent, sous forme de larves. Il faut donc éliminer toute eau stagnante :

- Vider une fois par semaine : coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs, gamelles, abreuvoirs pour animaux, bâches couvrant le mobilier de jardin, la piscine, etc.
- Entretenir gouttières, rigoles et chenaux (curage), pièges à sable, bondes d'évacuation.
- Ranger à l'abri de la pluie : jouets d'enfant, brouettes, seaux et arrosoirs, poubelles.
- Couvrir hermétiquement : récupérateurs d'eau, fûts, tonneaux, etc.

AEDES ALBOPICTUS

C'est le nom scientifique du moustique tigre.

- En lien avec la Brigade verte, des opérations de démoustication peuvent avoir lieu selon les cas de maladies déclarées.
- +d'infos : demoustication.brigade-verte.fr

Elles font vivre et animent le territoire, jour après jour. Zoom sur les associations présentes dans l'agglomération.

AVEC PARACHUTES, LE BOIS REPREND VIE



La menuiserie associative PARACHUTES, créée en septembre 2024, s'est officiellement installée à Colmar en début d'année. Ce collectif récupère des chutes de bois pour leur donner une seconde vie.

Petit à petit, les pièces s'assemblent. Depuis le début de l'année, la menuiserie associative PARACHUTES a pris ses quartiers à Colmar. Elle s'apprête désormais à ouvrir au public. Pour les membres du collectif, ce sera le grand saut.

Ce projet, à l'origine, a été initié par Marion Mohn. Et cela fait plusieurs années qu'elle le mûrit. Originnaire du Sundgau, elle possède un Master en design et a travaillé dans une grande entreprise d'ameublement avant d'intégrer l'association *Au bonheur des chutes* à Auxerre (Bourgogne), spécialisée dans le réemploi des chutes de bois. "C'était le déclic. Je voulais mettre mon métier au service des causes environnementale et sociale, car l'une ne va pas sans l'autre", explique la professionnelle de 27 ans.

DE LA MICRO-ENTREPRISE À L'ASSOCIATION

De retour sur ses terres alsaciennes natales, elle a décidé de créer sa propre micro-entreprise. Au printemps 2023, de nouvelles personnes ont adhéré à son projet. "J'ai participé à des groupes de travail sur l'économie circulaire." L'idée de créer une association a ainsi vu le jour. Le concept ? Redonner vie aux chutes de bois récupérées sur le territoire pour fabriquer des meubles. Une activité qui permet de limiter les déchets et d'éviter la production de matière neuve, tout en soutenant l'artisanat local. PARACHUTES s'adresse à la fois aux particuliers et aux professionnels. Pendant un an, l'association bénéficie du soutien financier du Fonds social européen (FSE).



À l'entrée de la menuiserie, un showroom met en avant les créations des membres. Marion Mohn est assise sur un tabouret réalisé à partir de chutes de bois.

PARACHUTES dispose de 275 m² dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul. Elle rassemble une dizaine de membres, notamment des menuisiers-ébénistes et une spécialiste du relooking de meubles. Une palette de compétences à laquelle Marion Mohn apporte sa touche de designer. "Nos projets s'adaptent à la matière", sourit-elle.

La menuiserie ouvrira au public fin juin. Elle intégrera une ressourcerie où il sera possible d'acheter des chutes. L'association compte aussi organiser des ateliers sur le territoire, notamment dans le cadre des ateliers zéro déchet de Colmar Agglomération.



La zone de stockage des chutes qui débouche, au fond, sur l'atelier.

NOTEZ BIEN

Portes ouvertes de la menuiserie PARACHUTES le samedi 28 juin de 10h à 17h, au Quai 124 (bâtiment D), 7 rue de l'Abbé-Lemire à Colmar.

PARACHUTES a lancé une campagne de financement participatif avec la plateforme Okoté. Les contributions sont possibles jusqu'au 10 juillet. Rendez-vous sur le site alsace.okote.fr

+ d'infos : collectifparachutes@gmail.com
pages Facebook, Instagram et LinkedIn :
association PARACHUTES

ESPOIR, AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



L'association *Espoir*, à Colmar, agit auprès des personnes en difficulté et éloignées de l'emploi en leur proposant notamment du travail. L'une de ses activités est la réception et la revente d'objets d'occasion. L'association est un acteur incontournable de la valorisation des matières, et un partenaire de Colmar Agglomération.

1. LES DONS SONT COLLECTÉS...

- L'association récupère les encombrants et les objets, en bon ou mauvais état, chez les particuliers sur tout le territoire de Colmar Agglomération.
- Dans le cadre d'un partenariat avec la collectivité, *Espoir* gère deux ressourceries, l'une située à la déchetterie Europe, l'autre à la déchetterie du Ladhof. Les habitants se rendant à la déchetterie peuvent ainsi donner des objets en bon état.
- Il est également possible de déposer ses dons directement au centre de l'association situé 35 rue Ampère.



Le P'tit baz'art, un espace de vente dédié aux objets créés à partir de matières récupérées.

En 2024, au total, *Espoir* a traité

1 660 TONNES

de dons.

2. PUIS TRIÉS...

- L'association trie ensuite les dons pour les orienter soit vers la salle de vente, soit vers les filières de recyclage s'ils sont en trop mauvais état. Les plus beaux sont mis de côté pour la vente réalisée à la fête de l'amitié ou la fête de Noël.
- Par ailleurs, sur son site de la rue du Prunier, *Espoir* procède au démantèlement des encombrants : les coopérateurs séparent les matériaux et les catégorisent pour les revendre à des organismes de recyclage.

3. ET REMIS EN VENTE

C'est la dernière étape du circuit : dans la salle de vente, d'une surface de 1 500 m², les objets sont proposés à des prix solidaires. L'un des espaces, le P'tit baz'art est un lieu féérique : on y trouve des objets d'art, uniques et insolites, que les salariés ont créés à partir des matières puisées au centre de démantèlement.

Au total, une centaine de bénévoles est engagée dans *Espoir*. Pour ses activités environnement, l'association emploie environ 15 salariés, 12 coopérateurs (bénéficiaires titulaires de contrats de séjour) et dispose d'une dizaine de véhicules.

"*Espoir* fonctionne grâce aux salariés, aux coopérateurs et aux bénévoles. Nous travaillons main dans la main", souligne Renée Umbdenstock.

+d'infos: association-espoir.org
et tél. 03 89 41 50 93



Renée Umbdenstock et Thierry Choffel, devant la salle de vente, 35 rue Ampère à Colmar.

"Nous avons un impact fort sur les êtres humains, car nous donnons un toit aux personnes en situation de détresse et nous les remettons progressivement au travail. Mais notre impact est également très fort sur l'environnement", déclare Thierry Choffel, chef du service environnement.

COLMAR AGGLO ANIME LA SAISON ESTIVALE AVEC L'ÉTÉ DE L'AGGLO !

Grâce au dispositif mis en œuvre par Colmar Agglomération, "l'Été de l'agglo", retrouvez des événements au plus proche de chez vous, durant toute la saison estivale. Depuis 2021, la collectivité soutient l'organisation d'animations sur son territoire en subventionnant des associations à hauteur de 1500 €. Le principe ? Chaque commune choisit une association pour organiser une manifestation entre le 1^{er} mai et le 30 septembre qui peut être sportive, culturelle ou citoyenne. L'édition 2025 nous garantit un bel été avec une programmation pour tous les goûts. Voici un aperçu non exhaustif des manifestations à venir. Faites votre choix !

JEBSHEIM

Vendredi 20 juin

Fête de la musique

À partir de 18h30 place Saint-Martin à Jebnheim, le comité des fêtes de Jebnheim en partenariat avec les enfants et les associations du village organisent la fête de la musique.

Début des festivités avec "Accord d'harmonies", suivi des chants des enfants de l'école Jean Scherer et de la chorale "Double Croche" puis à partir de 21h30 place au DJ. Petite restauration sur place et animations gratuites pour les enfants (structures gonflables et maquillage).

MUNTZENHEIM

Samedi 28 juin

Bal champêtre avec feu d'artifice

Restauration, DJ, animations enfants, structure gonflable, borne photos et feu d'artifice vous attendent à partir de 19h à la salle Marcel Meyer.

SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

Samedi 28 juin

Soirée autrichienne

Plongez au cœur de l'Autriche le temps d'une soirée unique placée sous le signe de la convivialité, de la bonne humeur et de la tradition. Une animation musicale authentique avec le groupe musical : *Original Willerthaler*, accompagnée de spécialités typiques : schnitzel, saucisses, Apfelstrudel et de nombreuses bières.

Sortez les lederhosen et les dirndls pour une immersion totale !

À partir de 19h30 sous chapiteau, à l'arrière de la mairie.

Buvette et petite restauration proposées par l'association Familiale. Entrée libre.

SUNDHOFFEN

Samedis 28 juin, 19 juillet et 23 août

Les guinguettes de l'été

L'amicale des sapeurs-pompiers de Sundhoffen organise les guinguettes de l'été, dans la cour du centre de premier secours. Concept simple et convivial, une petite restauration avec tartes flambées, sandwiches saucisses frites et une nouveauté le sandwich américain, sans oublier les boissons fraîches. Tout le monde se retrouve autour de tables pour passer un moment fort agréable entre amis, voisins. Entrée libre et gratuite à partir de 19h.

WALBACH

Samedi 28 juin à 10h

Fête de fin d'année des écoliers de Walbach et Zimmerbach

L'association de parents d'élèves "Les Enfants d'Abord" organise la fête de fin d'année des écoliers, avec un spectacle préparé par l'équipe pédagogique le matin, un repas convivial et des jeux l'après-midi. Rendez-vous dans la salle polyvalente à l'école de Walbach.

WINTZENHEIM

Samedi 28 et dimanche 29 juin

Festival international de musique mécanique

Sept pays sont accueillis cette année, avec la présence exceptionnelle de tourneurs chiliens le samedi. Exposition d'instruments, animations, série de concerts vocaux et orgues de barbarie dans les rues du centre-ville et à la salle des fêtes.

Grande soirée organisée le samedi 28 juin à partir de 20h30 à la salle des fêtes. Restauration chaude et froide du samedi midi au dimanche soir, entrée libre.





WICKERSCHWIHR

Samedi 5 et dimanche 6 juillet

Fête de la pomme de terre

Du samedi 5 juillet (de 19h à 1h) au dimanche 6 juillet (de 11h à 18h), Wickerschwihr célèbre la 35^e édition de cet événement festif et gourmand autour de l'aliment préféré des français. Au programme : soirée dansante avec DJ, spécialités à base de pommes de terre, animations, concert gospel-jazz dans l'église St Jacques le Majeur. Rendez-vous place centrale.

FORTSCHWIHR

Samedi 13 juillet

Bal des pompiers avec feu d'artifice

L'amicale des sapeurs et anciens pompiers de Fortschwihr accompagnée des autres associations du village vous invite à participer au bal des pompiers le 13 juillet 2025 et à admirer le feu d'artifice. Rendez-vous sur la place communale dès 19h.

HERRLISHEIM-PRÈS-COLMAR

Dimanche 13 juillet

Fête nationale et concert

À partir de 19h, dans le parc de l'Hôtel de Ville célébrez la fête nationale avec un concert de *John and the Steeds*, le traditionnel feu d'artifice et son défilé de lampions. Les producteurs locaux (notamment les viticulteurs du village) seront mis à l'honneur au sein de l'espace buvette et petite restauration. Un événement organisé par l'amicale des élus. Accessible à tous, entrée gratuite.

INGERSHEIM

Samedis 19 juillet et 23 août

Soirées estivales

Les associations d'Ingersheim proposeront une soirée conviviale avec animation musicale, petite restauration et buvettes autour d'un marché artisanal et de produits locaux. Le Groupement des Sociétés d'Ingersheim organisera 2 soirées estivales les samedis 19 juillet et 23 août dès 18h sur le parking de la cave Jean Geiler à Ingersheim.

TURCKHEIM

Samedis 19 juillet et 16 août

Les médiévales du veilleur

Une plongée dans le Turckheim médiéval avec le veilleur de nuit ! Anecdotes historiques, reconstitution de saynètes de l'ancien temps, animation musicale... Une ronde exceptionnelle à la découverte des secrets de Turckheim, mené par le personnage emblématique de la cité. Départ à 21h45 du Corps de Garde, rue Wickram. Gratuit.

COLMAR

Samedi 9 août 2025

Seize neuvième : la soirée du clip musical

Rendez-vous dans le quartier du Grillenbreit - parvis du Grillenbreit - pour une 4^e édition de la soirée du clip musical. Découvrez des clips indépendants réalisés par des amateurs locaux et votez pour votre favori. DJs, buvette et petite restauration rythmeront la soirée. Un événement animé par l'association *Hip-Hop from Elsäss*, ouvert à tous et entrée libre.

ANDOLSHEIM

Samedi 30 août

Cinéma de plein air

Projection d'un film place des Fêtes, précédée d'une petite animation musicale avec buvette sur place.

HOUSSEN

Samedi 20 septembre

La guinguette

L'association sports et loisirs de Housсен vous propose un festival de foodtrucks, 3 styles de musique différents et un feu d'artifice devant l'espace salle des fêtes.

PORTE DU RIED

Dimanche 28 septembre

Concert de clôture de la 28^e fête au Pays du Ried de Holtzwihr

La 28^e fête au Pays du Ried de Holtzwihr/Porte du Ried, organisée par le comité des fêtes de Holtzwihr se déroulera sur l'ensemble de la commune avec des stands artisanaux, des animations et un défilé dans l'après-midi. Un concert sera donné sur la place de l'Église, de 18h à 20h par le groupe musical aux influences celtiques "Les Ephémères" pour clore cette belle journée dans une ambiance festive et conviviale. Entrée gratuite.

Événement hors du dispositif

ZIMMERBACH

Dimanche 14 septembre

Rencontre de véhicules anciens

Présentation de véhicules anciens, buvette et restauration de 9h à 18h, rue Saint-Gilles à Zimmerbach, aire de loisirs.



NOUVEAU ! DÈS LE 1^{ER} JUIN

**JE TRACE
EN MODE**

**SANS
CONTACT !**



Cartes d'abonnement et billets
sans contact rechargeables

Paieement par carte bancaire
directement dans le bus

Nouvelle boutique en ligne pour un
rechargement instantané de ma carte

En savoir plus

